

Emis par : Mathilde Villier

N° Document : PV CSE26052026

Sainte Marie-Sur-Ouche, le 28 mai 2026

---

## Compte-rendu de la réunion du Comité Social et Economique du 26 mai 2026

---

**Présents** : Olivier Briche, Benjamin NALTET, Mathilde VILLIER

### **Ordre du jour** :

- Situation économique
- Budget CSE
- Elections CSE
- Chèques vacances
- Pot d'été
- Pause fumeur
- Questions salariés

#### **1) Situation économique**

Le chiffre d'affaires s'élève actuellement à 2 680 000€. Avec un objectif 2026 fixé à 8 000 000€, il nous manque actuellement 313 000€ pour être à l'objectif à fin mai soit un écart de -20%.

Sur la même période en 2025, le chiffre d'affaires s'élevait à 3 230 000€ soit une baisse de 17%.

Sur l'exercice 2025, la société va afficher un résultat négatif aux alentours de -200 000€ qui n'est pas encore officialisé. La dernière situation comparable remonte à 2019, sur un exercice de 6 mois, où la perte s'était élevée à -300 000€.

Point positif, grâce aux efforts de chacun, la trésorerie demeure pour l'instant suffisante pour assurer le bon fonctionnement de l'entreprise dans les conditions actuelles. Il faudrait tout de même que l'activité reprenne assez rapidement et éviter de cumuler les pertes.

#### **2) Budget CSE**

Les versements seront effectués dans les semaines à venir et les comptes seront mis à jour en conséquence.

#### **3) Elections CSE**

Avec les différents départs, des élections partielles devront avoir lieu prochainement. Etant donné que nous sommes actuellement moins de 50 salariés, il se pourrait que seuls 2 titulaires et 2 suppléants soient nécessaires, et non 4 de chaque. La Direction se renseigne et une communication sera faite courant juin.

# CSE SOBEM-SCAME

158 Grande rue 21410 Sainte Marie Sur Ouche

Téléphone : 03 80 49 77 77 - fax : 03 80 49 77 78 - cse@sobem-scame.fr



## 4) Chèque vacances

Les membres du CSE passeront prochainement pour connaître les personnes intéressées par les chèques vacances.

## 5) Pot d'été

Cette année le pot d'été se déroulera pendant la réunion commerciale début juillet. La date reste à définir.

## 6) Pause fumeur

Les demandes répétées concernant la pause et la possibilité de sortir pour fumer ont été prises en compte et un coin fumeur sera mis en place à partir du 1<sup>er</sup> juin. Un emplacement couvert est prévu près du magasin. La pause pour l'ensemble des ateliers sera collective et délimitée par la sonnerie qui va être remise en place. Cette organisation sera testée cet été et institutionnalisée si le test est concluant.

Même si cette décision facilite l'accès à la cigarette, le Directeur d'Exploitation, par conviction personnelle, incite l'ensemble des fumeurs à arrêter ou limiter leur consommation pour des raisons de santé évidentes.

## Questions salariés :

**Ou en sommes-nous à mi-année par rapport aux objectifs fixés en début d'année, tant sur le chiffre d'affaires que sur les résultats globaux de l'entreprise ?** *Voir le premier point sur la situation économique.*

**Est-ce que les indemnités kilométriques vont être revues suite à l'augmentation du prix de l'essence ?** *L'entreprise n'est pas responsable de la situation actuelle et elle la subit tout autant que le personnel. L'évolution du prix du carburant à la hausse comme à la baisse n'étant pas connue d'avance, un réajustement n'était pas prévu. Néanmoins, le gouvernement ayant tout récemment annoncé certaines mesures, la Direction va se renseigner afin de vérifier si ces mesures peuvent permettre une ré-indexation sans davantage précariser la situation financière de l'entreprise.*

**Est-ce qu'une augmentation est prévue suite à l'inflation ?** *Le premier point sur la situation économique est éloquent. L'inflation ne génère pas de chiffre d'affaires supplémentaire et encore moins de marge car nous essayons de retrouver de l'activité en maintenant voire baissant nos prix alors que les coûts des matières augmentent. La Direction est consciente des difficultés liées au gel des salaires, mais les augmenter dans la situation actuelle ne pourrait qu'entraîner davantage de difficultés financières pour la société.*

**Est-il possible de mettre la dernière convention collective sur le site du CSE et le règlement intérieur ?** *Il est tout à fait possible de mettre le règlement intérieur ainsi qu'un lien vers la convention, afin qu'elle soit toujours à jour.*

# CSE SOBEM-SCAME

158 Grande rue 21410 Sainte Marie Sur Ouche  
Téléphone : 03 80 49 77 77 - fax : 03 80 49 77 78 - cse@sobem-scame.fr



**Quand Nouvelle Lune sera remplacé ?** *C'est en cours.*

**Des salariés évoquent une surcharge de travail, alors qu'à l'inverse une partie du personnel semble en manque d'activité, avec parfois un risque de bore-out. Que pense la direction de cette situation ?** *Au regard de l'activité globale de l'entreprise, la Direction s'attend davantage à des situations de bore-out que de burn-out. Dans tous les cas, ces 2 syndromes doivent être pris très au sérieux. Les personnes concernées sont invitées à échanger avec les membres du CSE et/ou leur responsable pour leur faire part de leur situation. Ils peuvent également s'adresser directement au Directeur d'Exploitation et à la Médecine du Travail dans un second temps s'ils ne se sentaient pas écoutés.*

**Quelle est la stratégie de l'entreprise concernant l'activité IRVE ? Le maintien d'une cellule dédiée est-il encore viable aujourd'hui ? Pourquoi ne pas centraliser le traitement des réclamations avec le service sédentaire ?** *L'activité IRVE est stratégique et très importante pour l'ensemble du groupe SCAME. Il s'agit d'un secteur en croissance et de nouveaux produits sont régulièrement développés pour essayer de prendre notre part du marché.*

*Le Directeur d'Exploitation ne comprend pas la 3<sup>ème</sup> question relative au traitement des réclamations. Aujourd'hui nous avons 2 Plateformes Qualités (1 pour l'IRVE et l'autre pour le reste) mais dans les 2 cas, le service sédentaire n'a que peu de rapport avec la qualité dans la mesure où il gère les offres de prix.*

*Comme très souvent, la Direction reste ouverte et invite les personnes ayant des idées qui pourraient améliorer nos conditions et faire avancer l'entreprise à se manifester directement.*

*Les « messages » passés via des questions CSE ne sont que trop vagues pour pouvoir en tirer quelque chose de positif.*

**Est-ce que Anne sera remplacée ?** *Oui, le poste de Comptable est stratégique et indispensable dans notre entité. Un recrutement via un cabinet est en cours afin de maximiser nos chances de trouver un(e) remplaçant(e) à la hauteur d'Anne.*

**Les questions des salariés seront traitées lors de la prochaine réunion le 21 juillet 2026. Vous pouvez les envoyer à l'adresse [cse@sobem-scame.fr](mailto:cse@sobem-scame.fr) ou les poser aux membres du CSE**

La prochaine réunion **CSE CHSCT** se tiendra le 21 juillet 2026.

Mathilde VILLIER  
Secrétaire du Comité Social et Economique

Olivier BRICHE  
Président du Comité Social et Economique